

Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2016 fournies par l'Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.









## UN QUART DES SALARIÉS À TEMPS PARTIEL

La proportion régionale d'emplois à temps complet est significativement supérieure à celle observée au niveau national.

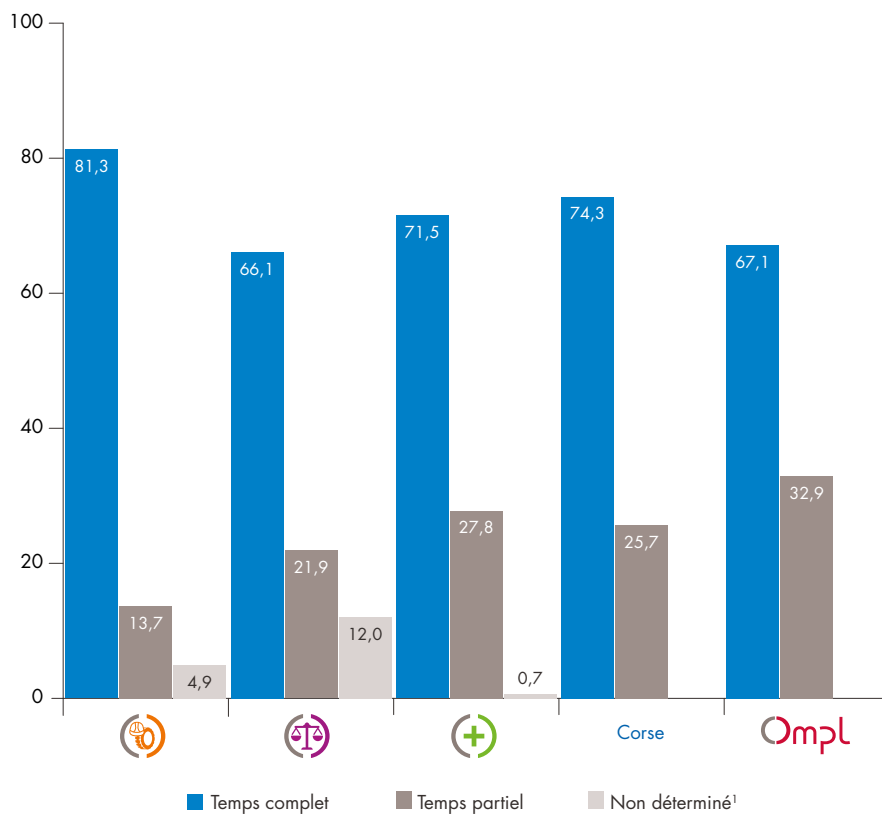
Le secteur cadre de vie-technique et le secteur juridique se distinguent par une très nette sous-représentation des emplois à temps partiel.

-  Secteur cadre de vie-technique
-  Entreprises d'architecture
-  Entreprises d'économistes de la construction
-  Entreprises d'experts en automobile
-  Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers

-  Secteur juridique
-  Études d'administrateurs et mandataires judiciaires
-  Cabinets d'avocats
-  Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques
-  Études d'huissiers de justice

-  Secteur santé
-  Cabinets dentaires
-  Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers
-  Cabinets médicaux
-  Pharmacie d'officine
-  Cliniques vétérinaires

## Durée du temps de travail par secteur professionnel (%)



1 : non déterminé pour cause de secret statistique.



## VARIABILITÉ DU TEMPS DE TRAVAIL

- Dans les branches du secteur cadre de vie-technique, l'emploi à temps complet est fortement représenté. Cette configuration est très marquée pour les cabinets de géomètres et les entreprises d'architecture.
- Bien que les données soient très lacunaires, il semble que les branches du secteur juridique, à l'exception de la branche des études d'huissiers de justice, sont caractérisées par une sous-représentation du travail à temps complet. Néanmoins, les proportions sont un peu moins marquées que celles observées dans le secteur cadre de vie-technique.
- En dehors des laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers et de la pharmacie d'officine, l'emploi à temps partiel est surreprésenté dans les branches du secteur santé. Le phénomène est très sensible dans les cabinets médicaux.

## Répartition des salariés par durée du temps de travail et branche professionnelle (%)

Branches professionnelles	Temps complet	Temps partiel	Non déterminé <sup>1</sup>
	<b>81,3</b>	<b>13,7</b>	<b>4,9</b>
	84,9	15,1	0,0
	ND <sup>1</sup>	ND <sup>1</sup>	100,0
	71,4	28,6	0,0
	92,9	7,1	0,0
	<b>66,1</b>	<b>21,9</b>	<b>12,0</b>
	ND <sup>1</sup>	ND <sup>1</sup>	100,0
	64,3	27,9	7,8
	81,9	18,1	0,0
	<b>71,5</b>	<b>27,8</b>	<b>0,7</b>
	65,9	34,1	0,0
	88,0	12,0	0,0
	62,3	37,7	0,0
	75,7	24,3	0,0
	52,7	36,4	10,9
<b>Corse</b>	<b>74,3</b>	<b>25,7</b>	<b>0,0</b>
<b>Ompl</b>	<b>67,1</b>	<b>32,9</b>	<b>0,0</b>

<sup>1</sup> : non déterminé pour cause de secret statistique.